

VALORISER DES CÉRÉALES LOCALES AGROÉCOLOGIQUES AU SÉNÉGAL

Enseignements
socio-économiques
pour la mise à l'échelle
nationale de la filière



Coordination et rédaction : Équipes de SOL et de la FONGS-Action Paysanne

Avec la contribution des organisations paysannes : ADAK, ARAF, EGABI, EGAK, FEGPAB, JIG JAM et URAPD

Couverture & Conception graphique : Guillaume Buleté

Pour en savoir plus :

SOL : www.sol-asso.fr

FONGS-Action Paysanne : www.fongs.sn/

Coordonnées :

SOL

20 rue Marguerite de Rochechouart

75009 Paris, France

contact@sol-asso.fr

01 42 82 07 51

&

FONGS-Action Paysanne

BP A269 Zone industrielle X Gare routière

Thiès, Sénégal

fongs@orange.sn

(221) 33 939 58 58

1. Introduction et enjeux

Le Sénégal dispose d'un potentiel agricole important et d'une population encore largement rurale, mais demeure **fortement dépendant des importations alimentaires** qui couvrent encore **70 à 80% de ses besoins**, dont **plus de 40% de sa consommation céréalière**.

Le **blé** constitue aujourd'hui la **deuxième denrée importée** après le riz¹ : en **2024**, les importations ont dépassé **904 000 tonnes**, pour une valeur estimée à **171,4 milliards de FCFA**². En 2022, la flambée des prix internationaux liée au conflit russo-ukrainien a porté cette facture à un **pic de 237,7 milliards de FCFA**, révélant la forte vulnérabilité du pays aux fluctuations des marchés mondiaux. Sous l'effet combiné de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation individuelle, passée de 27 kg par habitant et

par an en 2002 à 42 kg en 2020³, **les importations pourraient atteindre près de 3 millions de tonnes par an d'ici 2050**⁴.

Cette dépendance s'explique notamment par **l'évolution des habitudes alimentaires** vers le riz et les produits à base de blé, en particulier le pain, au détriment des céréales locales (mil, maïs, sorgho, fonio), réduisant ainsi les opportunités de création d'emplois et de revenus dans les filières locales⁵.

Pour répondre à cette situation, plusieurs initiatives publiques et privées ont cherché à promouvoir les céréales locales, notamment dans la boulangerie. Toutefois, **ces interventions sont restées largement fragmentées**, sans réelles synergies, limitant ainsi leurs effets sur le développement durable des filières céréales locales.



÷ 2 EN 50 ANS, LA CONSOMMATION DE MIL AU SÉNÉGAL A ÉTÉ DIVISÉE PAR DEUX, PRINCIPALEMENT À CAUSE DE L'AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DE RIZ, DE BLÉ ET DE L'ÉVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES URBAINES.

Dans ce contexte, la **FONGS – Action paysanne** s'est engagée à relever le défi de la mise en place, dans le **Bassin arachidier**, d'une **chaîne de valeur durable fondée sur la valorisation de farines panifiables de céréales locales**. C'est dans ce sens que le projet «Promotion de la Souveraineté Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales» a été initié en partenariat avec l'association française SOL.

Ce projet a permis la création d'un **modèle reproductible et pertinent de filière autour de produits locaux en substitution au blé**, afin de contribuer à la souveraineté alimentaire, augmenter les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, et promouvoir l'agroécologie et le « consommer local » comme modèle de régénération économique, sociale, nutritionnelle et environnementale. La mise en œuvre du projet a permis de poser les bases de ce modèle, **en agissant simultanément sur la production, la transformation, la commercialisation et la consommation**. Les principaux résultats sont les suivants :

1 Senego, « [Mabouba Diagne : « Le Sénégal importe 70 %, voire 80 % de sa nourriture](#) », 2024

2 ANSD, « [Note d'analyse du commerce extérieur – Edition 2024](#) », 2025

3 ISRA/BAME, « [Produire du blé est une nécessité, l'incorporation des céréales locales dans la panification est une urgence](#) », 2022

4 ISRA-BAME, « [Webinaire \(Restitution d'Etude\) sur les contraintes à l'incorporation des céréales locales dans la panification au Sénégal](#) », 2024

5 IPAR, « [Analyse du marché des céréales locales \(mil et maïs\) au Sénégal](#) », 2021

1. **La structuration d'une filière intégrée et créatrice d'emplois** par la mise en réseau de **270 exploitations familiales, 4 minoteries, 3 magasins intermédiaires, 287 femmes transformatrices et 42 boulangers artisanaux, fédérés autour de 7 organisations paysannes** assurant la coordination entre acteurs et l'animation d'une gouvernance participative de la filière. Cette dynamique a contribué à la **création ou à la consolidation de 949 emplois, dont 233 emplois indirects liés aux activités de distribution et de revente.**

2. **La professionnalisation des acteurs et l'amélioration de la qualité des produits** à travers le renforcement des compétences techniques et organisationnelles de **679 acteurs**, grâce à des formations adaptées aux différents maillons de la filière (agroécologie, transformation et incorporation, hygiène et qualité, entrepreneuriat, gestion et marketing). Ces actions ont été complétées par des **investissements structurants**, notamment la construction et l'équipement de **4 minoteries** et de **3 magasins intermédiaires.**

3. **Le renforcement des capacités d'accompagnement de la FONGS et des 7 organisations paysannes sur la structuration d'activités économiques** : la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil de proximité assuré par les animateurs des OP a permis un accompagnement continu des acteurs et un renforcement durable des capacités sur les enjeux techniques, économiques et organisationnels propres à chaque maillon de la filière.

4. **La production et la diffusion de connaissances en faveur de la réplication du modèle**, à travers la production de deux livrets de recettes, destinés aux boulangers et aux femmes transformatrices, d'un livret de capitalisation retraçant l'expérience de structuration de la filière et d'un film documentaire soulignant la logique d'intervention du projet⁶.

5. **Un dialogue politique renforcé avec les autorités publiques**, avec la diffusion d'une note politique⁷ présentée lors de la Journée des céréales locales organisée à Thiès en juin 2025, réunissant les ministères de l'Agriculture, de la Famille et de la Santé.

6. **Une sensibilisation des consommateurs** axées sur la communication communautaire et les médias de proximité, s'appuyant sur la capacité de mobilisation des OPs ayant porté ses fruits. Aujourd'hui, **plus de 45000 consommateurs et consommatrices du Bassin arachidier ont accès à des produits locaux**, sains et nutritifs issus de cette dynamique de filière.

2. Objectifs de changement et étapes de construction de la filière

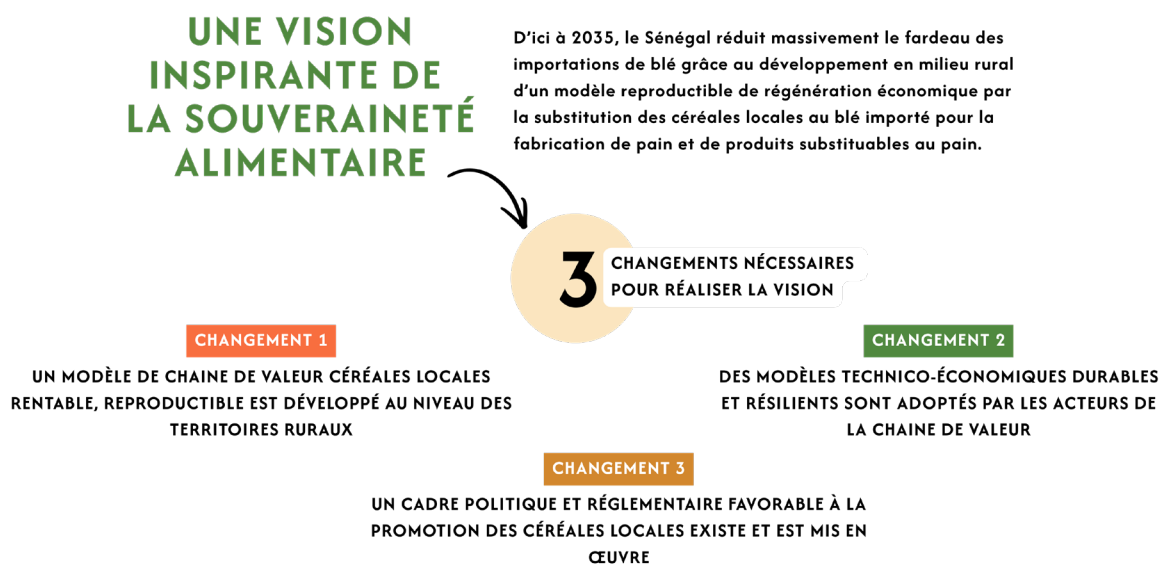


Fig.1 : Théorie du changement pour le développement de la chaîne de valeur des céréales locales

⁶ <https://www.sol-asso.fr/film-documentaire-semer-recolter-resister/>

⁷ [VCLAO-Note-politique.pdf](#)

EXPLOITATIONS FAMILIALES

- Les exploitations familiales sont en capacité de produire des céréales locales de qualité (mil, maïs) pour des farines panifiables tout en renforçant la durabilité de leurs systèmes de production
 - Les exploitations familiales sont en capacité de garantir l'approvisionnement régulier en céréales des minoteries en quantité et en qualité
 - Les exploitations familiales sont en capacité de participer à la gouvernance et au développement de la chaîne de valeur
- Appui en équipements, amélioration de l'accès aux semences paysannes et aux intrants biologiques
 - Renforcement des synergies entre agriculture et élevage
 - Renforcement de capacités en entrepreneuriat rural
 - Formation et promotion de l'action coopérative
 - Formation en agroécologie et accompagnement de la transition agroécologique
 - Conseil à l'exploitation familiale

TRANSFORMATEURS SECONDAIRES (boulangers, femmes transformatrices)

- Les transformateurs secondaires sont en capacité de développer durablement leurs activités de transformation en appliquant efficacement les techniques d'incorporation de farines de céréales locales panifiables et d'accroître leurs performances économiques et commerciales
 - Les transformateurs secondaires valorisent et pérennisent le mécanisme d'approvisionnement en farine panifiable mis en place par la minoterie à leur profit
 - Les transformateurs secondaires sont en capacité de participer activement à la gouvernance et au développement de la chaîne de valeur
- Appui en équipement
 - Formations en techniques d'incorporation de la farine de céréales locales ; techniques de production et gestion de la qualité et de l'hygiène alimentaire
 - Renforcement de capacités en entrepreneuriat rural et en économie sociale, solidaire et circulaire
 - Formation et promotion de l'action coopérative
 - Coaching d'affaire
 - Création d'une marque commune : "Yokkute"



COMITÉS DE GESTION

- Les comités de gestion sont en capacité de mobiliser solidairement les acteurs de la chaîne de valeur et de garantir une gestion inclusive profitable à tous
 - Les comités de gestion sont en capacité de fonctionner de manière autonome
- Formations en dynamique organisationnelle ; gestion administrative et financière
 - Formation et promotion de l'action coopérative
 - Coaching d'affaire
 - Échanges d'expérience avec d'autres Comités de gestion

MINOTERIES

- Les minoteries sont en capacité d'assurer une production suffisante farine panifiable en quantité et en qualité pouvant garantir sa rentabilité économique
 - Les minoteries sont en capacité de développer des stratégies commerciales adaptées pour approvisionner les transformateurs secondaires de la chaîne de valeur et élargir sa clientèle
- Appui en équipements et infrastructures
 - Formations sur les techniques de transformation primaire
 - Renforcement de capacités en entrepreneuriat ; gestion financière et gestion des stocks
 - Enquêtes consommateurs

ORGANISATIONS PORTEUSES

- Les organisations porteuses sont en capacité d'accompagner efficacement les processus de mise en place et de développement des chaînes de valeurs céréales locales
- Renforcement de capacités en dynamiques organisationnelles, animation sociale et suivi/évaluation
 - Appui-Conseil et gestion des connaissances

DÉCIDEURS POLITIQUES

- Des mesures incitatives et réglementaires sont prises en faveur de la promotion des initiatives rurales de substitution de la farine de blé par la farine de céréales locales, du consommé local et de l'agroécologie
- Information, sensibilisation, communication sociale
 - Plaidoyer, lobbying et mobilisation.

PHASES DU PROJET

PHASES DU PROJET

2011: rencontre entre la FONGS-Action paysanne et SOL à l'occasion du Forum Social Mondial de Dakar

2011-2012 : naissance du partenariat autour d'une phase pilote visant à assurer la pertinence de l'intervention

2015-2018 : Phase 1 - Mise en place de la chaîne de valeur

Création de 3 minoteries - Formation et équipements de 150 exploitations familiales, 180 transformatrices et 36 boulangers

2018-2022 : Phase 2 - Développement de la filière

Création 2 magasins intermédiaires - Formation et équipements de 82 nouvelles exploitations familiales, 86 nouvelles transformatrices et 42 nouveaux boulangers

2022-2025 : Phase 3 - Pérennisation de la filière

Création d'une 4eme minoterie - 270 exploitations familiales, 65 boulangers et 287 femmes transformatrices actuellement engagés dans la filière - Création de la marque Yokkute

70, 548 tonnes de farines de céréales locales produites depuis 2015

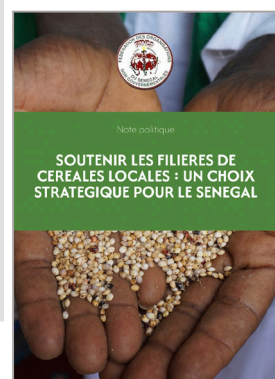
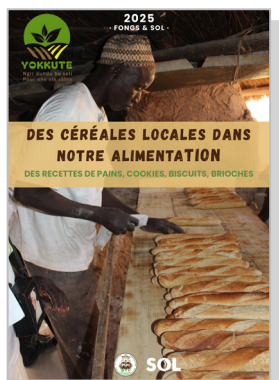
PUBLICATIONS

2018 et réédition en 2025 : Livrets de recettes à base de farine de céréales locales pour les boulangers et transformatrices

2020 : Film documentaire Semer, Récolter, Résister

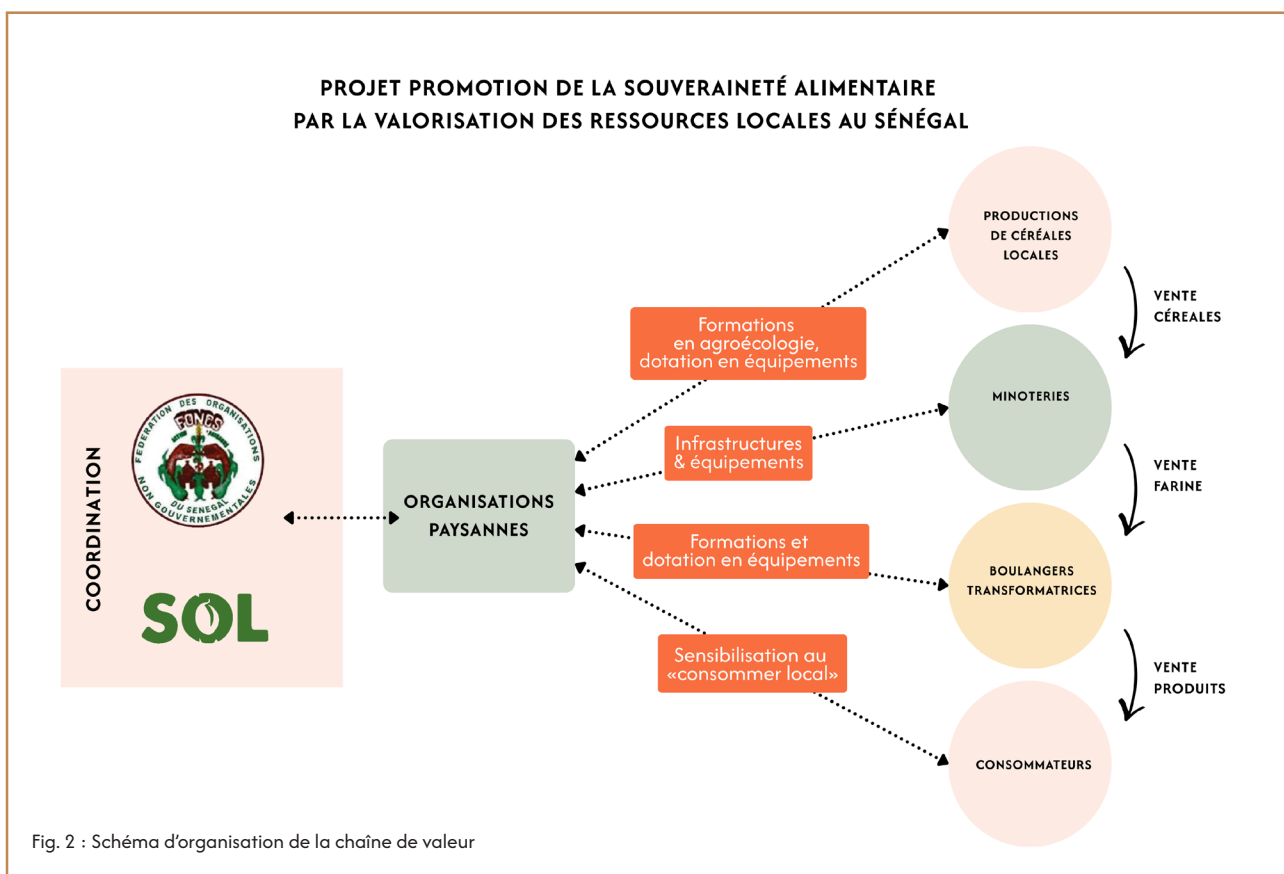
2025 : Note politique : «soutenir les filieres de cereales locales : un choix strategique pour le senegal»

2025 : Rapport Livret de capitalisation de 10 ans de pratiques et d'apprentissages : «Une filière agroécologique pour valoriser les céréales locales au Sénégal»



3. Forces et faiblesses des maillons de la filière

Les acteurs de la chaîne de valeur développent des modèles économiques de type "low cost" caractérisés par la recherche de coûts de production faibles et des prix de vente relativement bas. Toutefois, des spécificités existent pour chaque groupe d'acteurs ; ce qui entraîne une certaine différenciation entre eux en termes de performances, d'impacts et de facteurs déterminants.



Exploitations familiales



Nombre d'acteurs mobilisés et caractéristiques

- **270 exploitations familiales (EF) productrices de mil et/ou de maïs** disposant :
 - d'une **bonne capacité productive** : disponibilité foncière, équipements agricoles de base, cheptel pour la production de matières organiques, bonne connaissance des cultures céréalières, et main d'œuvre familiale disponible ;
 - d'un **esprit d'ouverture aux innovations** : bonnes pratiques agroécologiques, baisse de l'usage des intrants issus de la chimie de synthèse, vente groupée, production sous contrat.

Situation initiale

- Avant la mise en place de la chaîne de valeur, la commercialisation de la production des EFs est faible par rapport à l'autoconsommation. Elle passe en majorité par une vente en bord champ à des intermédiaires, avec des prix instables et peu avantageux. Les rendements moyens sont assez faibles du fait d'une mécanisation limitée et d'un accès restreint à la formation et à l'accompagnement technique.

Impacts atteints

(économiques, sociaux et environnementaux)

- Une **hausse significative des rendements moyens sur les parcelles agroécologiques** entre 2015 et 2025 : de 466 à 820 kg/ha pour le **mil (+76%)** et de 721 à 1209 kg/ha pour le **maïs (+68%)**.
- Via la minoterie, débouché sécurisé d'**au moins 400 kg de mil ou de maïs par an**. Le **prix de vente** est fixé par accord entre les EFs et la minoterie, à un **prix supérieur à celui du marché (+10 à 20 FCFA/kg)**.
- La **marge moyenne par kg de mil vendu est estimée à 70 FCFA/kg**
- Une **réduction significative de l'usage d'intrants chimiques** à l'échelle des exploitations : entre 2021 et 2025, baisse de 82,3 % pour le mil et de 15,5 % pour le maïs.
- **2 246 hectares de terres arables directement restaurés** entre 2015 et 2025.
- Une forte **amélioration de la qualité nutritionnelle et gustative** des céréales produites.

Forces de leur intégration dans la filière

- Une **transition agroécologique progressive et durable** impliquant des investissements et des coûts de production limités et l'inscription dans une chaîne de valeur rémunératrice.
- Un **effet de diffusion des pratiques**, au sein de l'exploitation et vers les exploitations voisines.
- Un **mécanisme de vente groupée** permettant d'ajuster les quantités achetées auprès de chaque EFs selon leur production annuelle.

Faiblesses de leur intégration dans la filière

Faiblesses internes

- **Faible disponibilité de matière organique** issues des cheptels familiaux.
- **Appropriation insuffisante de la logique entrepreneuriale** permettant d'augmenter les revenus et les capacités d'investissements des EFs

Faiblesses externes

- **Accès insuffisant** des organisations paysannes et EFs aux **intrants organiques**.
- Des **dispositifs publics de formation en agroécologie** en grande cultures **encore insuffisants**
- Impact du **changement climatique et des politiques historiques de monoculture** : sécheresse accrue, imprévisibilité des précipitations, perte de biodiversité, instabilité des rendements.

Minoteries



Nombre d'acteurs mobilisés et caractéristiques

- **4 minoteries** dans le bassin arachidier du Sénégal avec une capacité de production semi-industrielle
- **3 magasins** intermédiaires de stockage
- **7 organisations** paysannes assurant la gouvernance de la filière

Situation initiale

- Les minoteries sont au cœur de la chaîne de valeur. Elles visent à rendre disponibles en milieu rural des farines panifiables de qualité, issues d'une production locale et agroécologique, afin de répondre aux besoins des boulangers et des femmes transformatrices sur leur territoire. Elle favorise ainsi la mise en place de circuits économiques et commerciaux courts, permettant de maintenir la valeur ajoutée au sein des territoires.
- Les espaces de gouvernance de la minoterie sont participatifs. Ainsi, les prix d'approvisionnement en matière première et de vente des farines sont fixés au sein des comités de gestion stratégiques, qui réunissent des représentants de l'ensemble des maillons de la filière, dont les représentants des organisations paysannes porteuses qui mobilisent leur capacité de mobilisation pour favoriser l'implication des acteurs.

Impacts atteints

(économiques, sociaux et environnementaux)

- **Mise en marché de farines panifiables agroécologiques** : depuis 2015, **77,4 tonnes de farine panifiables** directement issues de la chaîne de valeur a été vendue sur le marché, avec une nette progression **depuis 2021 avec 60,9 tonnes vendues**.
- **Accès aux services** : Depuis 2015, **41,2 tonnes de céréales** supplémentaires ont été transformées en farine de qualité boulangère à travers les prestations de services des minoteries.
- **Développement de l'emploi rural** : **33 personnes** (gérants, magasiniers, meuniers, équipe de gestion des batteuses à céréales) sont employées dans ces unités toute l'année, à l'exception de l'équipe de gestion des batteuses qui travaille les 3 mois de l'année post-récolte.
- **Rôle de réserve céréalière en période de soudure** : entre 2022 et 2025, **136,1 tonnes de céréales ont été revendues à des prix abordables** aux ménages et aux groupes de femmes transformatrices, permettant de mettre à profit les infrastructures de stockage et de renforcer leur sécurité alimentaire.
- Le **renforcement global des liens communautaires** entre les organisations paysannes et leurs membres.

Forces de leur intégration dans la filière

- Des **équipements et infrastructures professionnels** permettant la production et le stockage d'une farine de qualité en quantité semi-industrielle.
- Des **dispositifs de gouvernance collective et d'accompagnement adossés aux organisations paysannes**, contribuant à sécuriser la gestion et la montée en compétences des acteurs.
- Un **approvisionnement sécurisé en matières premières locales de qualité**.
- Le **renforcement des organisations paysannes porteuses**, consolidant leur gouvernance, leur visibilité et leur capacité à promouvoir un modèle territorial de valorisation des céréales locales.
- La **structuration de circuits économiques courts**, favorisant des débouchés locaux pour les producteurs et le maintien de la valeur ajoutée dans les territoires ruraux.

Faiblesses de leur intégration dans la filière

Faiblesses internes

- En tant que maillon central de la filière, les minoteries doivent arbitrer entre un **prix rémunérateur pour les producteurs** et un **prix accessible pour les transformateurs**, ce qui conduit à des **marges relativement faibles (≈15 % par kg de farine)** et impose d'atteindre des **volumes de vente d'au moins 25 tonnes de farine par an** pour assurer leur rentabilité.
- Des **compétences entrepreneuriales et commerciales encore limitées**, notamment pour développer la prospection, la diversification des débouchés et la structuration de stratégies commerciales.
- Des **charges de fonctionnement importantes** (électricité, entretien et réparation des équipements, rémunération du personnel), qui pèsent sur l'équilibre économique des unités.
- **Systèmes de distribution encore fragiles**, avec un approvisionnement des transformateurs secondaires (boulangers, femmes transformatrices) qui peine à rivaliser avec le **maillage territorial dense des circuits de distribution de farine de blé**.
- Une absence initiale de statut juridique formel des minoteries ayant limité leur insertion dans les circuits économiques et l'accès à certains dispositifs de financement (situation en cours d'évolution avec la création de **coopératives interprofessionnelles**).

Faiblesses externes

- Un **accès limité aux marchés institutionnels** (cantines scolaires, achats publics, programmes alimentaires), qui pourraient pourtant constituer des débouchés structurants pour les farines locales.
- Concurrence structurelle de la farine de blé**, favorisée par des politiques fiscales (notamment **l'exonération de TVA depuis 2021**), qui renforcent son avantage prix face aux farines de céréales locales.
- **Cadre réglementaire encore peu adapté aux réalités des transformateurs ruraux**, notamment en ce qui concerne les procédures d'obtention des **autorisations de commercialisation des farines (FRA)**, souvent complexes et coûteuses pour de petites unités de transformation.

Scénario de rentabilité	
Écart prix d'achat mil vs prix de vente farine-mil	120
Écart prix d'achat maïs vs prix de vente farine-maïs	140
Volume d'achat des matières premières	33500
Ratio céréales destockées / matières premières achetées	15%
Volume de farine vendues	25 231
Résultat	10956

Fig. 3 : Scénario de rentabilité d'une minoterie selon les prix et volumes d'achat et de vente

Ce tableau présente un scénario de rentabilité visant à illustrer l'équilibre économique potentiel d'une minoterie. Il repose sur un écart de prix entre l'achat des céréales et la vente de la farine, estimé à 120 FCFA/kg pour le mil et 140 FCFA/kg pour le maïs. Dans ce scénario, la minoterie achèterait 33 500 kg de matières premières, avec un ratio de 15 % de céréales déstockées par rapport aux

volumes achetés. Sur cette base, le volume total de farine vendue est estimé à 25 231 kg, ce qui permettrait à la minoterie d'atteindre un équilibre financier, capable d'absorber l'ensemble des charges fixes (amortissements des équipements et des infrastructures) et des charges variables (achat matières premières, électricité, main d'œuvre, distribution, entretien et réparation ...).

Femmes transformatrices



Nombre d'acteurs mobilisés et caractéristiques

→ **287 femmes transformatrices** disposant d'une expérience préalable sur l'activité de transformation dans le bassin arachidier.

Situation initiale

→ Les femmes transformatrices produisent principalement à base de blé importé. Elles incorporent parfois des farines de céréales locales dans certaines préparations (beignets, galettes, etc.), mais elles s'approvisionnent auprès de moulins locaux où la qualité variable de la farine peut affecter les produits finis. Les conditions d'hygiène requises pour la transformation ne sont pas toujours garanties.

Impacts atteints

(économiques, sociaux et environnementaux)

- **Accès sécurisé à une farine de meilleure qualité.**
- **Hausse significative des revenus : leur revenu moyen a augmenté de 102 % entre 2022 et 2025**, passant de 1636 FCFA à 3305 FCFA par jour. A titre de comparaison, leur **revenu mensuel moyen est supérieur d'environ 30% au salaire minimum sénégalais (SMIG).**
- **Renforcement des capacités de gestion économique** (suivi des coûts, compte d'exploitation, épargne et investissement), mobilisables dans d'autres activités génératrices de revenus, de leurs **techniques d'incorporation** ainsi que leurs pratiques en matière **d'hygiène et de contrôle de la qualité.**
- **Développement d'initiatives entrepreneuriales et d'épargnes collectives** : 257 transformateur-ices impliquées dans des organisations collectives (AVEC, mutuelles villageoises, commandes groupées). Leur ancrage social et territorial favorise la visibilité de leurs activités et la diffusion des compétences.
- **Emergence de femmes leaders**, qui certaines deviennent formatrices autonomes et participent davantage aux espaces de décision locaux, notamment au sein des comités de gestion.

Forces de leur intégration dans la filière

- **Une activité résolument rentable** : la marge unitaire moyenne sur un beignet de mil vendu à 25 FCFA est de 10 FCFA, soit environ 40%.
- **Amélioration et diversification de l'offre** : l'accès à une farine de qualité et la maîtrise des techniques d'incorporation permettent d'améliorer la qualité nutritionnelle, la conservation et la diversité des produits proposés.
- **Un rôle central dans la filière** : les femmes transformatrices constituent les principales clientes des minoteries (environ 70 % des ventes de farines réalisées entre 2015 et 2025).

Faiblesses de leur intégration dans la filière

Faiblesses internes

- Une **logique d'activités génératrices de revenus qui domine encore sur celle du micro-entrepreneuriat**, ce qui limite le développement d'une stratégie commerciale plus proactive (conquête de nouveaux marchés, investissements pour renforcer l'outil de production).
- Des **ruptures d'approvisionnements ponctuelles** auprès de la minoterie qui fragilisent la filière.

Faiblesses externes

- Une **concurrence des produits industriels**, qui bénéficient de campagnes marketing massives et de canaux de distribution stables.
- **Grandes difficultés d'accès au crédit** pour développer l'activité.

Boulangers



Nombre d'acteurs mobilisés et caractéristiques

- **65 boulangers artisanaux**, approvisionnant des zones rurales et périurbaines moins couvertes par l'action des boulangeries industrielles, et disposant déjà d'une clientèle de proximité.

Situation initiale

- Au Sénégal, la fabrication du pain reste largement dominée par la baguette à base de farine de blé. L'utilisation de farines de céréales locales par les boulangers était quasi-inexistante avant leur entrée dans la filière. Cela s'explique notamment par l'absence, en milieu rural, d'une offre régulière de farines locales de qualité adaptée à la panification, par le manque de formation à leur utilisation et par la perception d'une demande locale encore limitée.

Impacts atteints

(économiques, sociaux et environnementaux)

- **Accès à des farines de meilleure qualité et formation** à leur incorporation en panification
- En 2025, **65% des boulangers accompagnés ont des taux d'incorporation de farines locales** dans leur pain se situant **entre 10 et 20%** (avec un taux moyen plus important pour le maïs que pour le mil).
- Entre 2022 et 2025, **les revenus nets moyens journaliers de ces boulangers ont augmenté de 39%**, passant de 4681 FCFA à 6499 FCFA par jour.
- **Dynamiques importantes de génération d'emplois en milieu rural** :
 - **58 jeunes apprentis formés** au niveau des boulangeries
 - **233 emplois indirects consolidés** en lien avec la distribution et la revente des produits

Forces de leur intégration dans la filière

- **Une activité résolument rentable** : un pain artisanal composé de blé et de mil vendu à 100 FCFA génère une marge de 42 FCFA, soit 42% de marge.
- La mobilisation des boulangers demeure un réel défi pour la filière, mais lorsqu'elle est réussie, la **diversification des produits génère des bénéfices importants**.
- **Un levier important de valorisation des céréales locales** avec des volumes d'activité significatifs et une demande en nette progression dans les terroirs ciblés.

Faiblesses de leur intégration dans la filière

Faiblesses internes

- **L'achat de la farine de blé à des tarifs de gros** et des taux d'incorporation moyens des céréales locales plus faible que pour les femmes transformatrices, créant **une incitation économique moins forte**.
- Un **isolement géographique** entre les différents boulangers qui compliquent la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement performant.
- La **pénibilité du travail d'incorporation** en boulangerie artisanale sans pétrin électrique.

Faiblesses externes

- **Le contrôle du prix du pain par l'Etat sénégalais** (en lien avec les fluctuations des prix mondiaux du blé) oblige les boulangers à maintenir des coûts de production bas permettant des marges viables.
- Une **absence de reconnaissance institutionnelle des boulangers artisanaux**, limitant l'accompagnement des services techniques ainsi que l'accès aux marchés institutionnels et aux crédits.



Nombre d'acteurs mobilisés et caractéristiques

- **45 000 consommateurs issus de 85 villages** du bassin arachidier ont actuellement accès aux produits à base de céréales locales issus de la chaîne de valeur.

Situation initiale

- Dans un contexte de montée de l'insécurité alimentaire, en particulier en milieu rural, la qualité nutritionnelle de l'alimentation est un enjeu majeur. Pourtant, les habitudes alimentaires restent fortement orientées vers la consommation de produits à base de blé, au détriment des produits à base de céréales locales, dont les avantages sur le plan nutritionnel sont souvent trop méconnus.

Impacts atteints

(économiques, sociaux et environnementaux)

- **6 800 personnes**, dont de nombreux élus locaux et représentants des services techniques de l'État, directement touchées par des campagnes de sensibilisation sur les bénéfices nutritionnels des céréales locales et les enjeux du "consommer local", avec un accent particulier sur les jeunes, dont les habitudes alimentaires sont les plus enclines à évoluer.
- **45 000 personnes ont accès à des produits plus nutritifs et sains**, exempts de résidus de pesticides et d'engrais chimiques et d'additifs aux effets sanitaires néfastes.

Forces de leur intégration dans la filière

- **Un intérêt croissant** des consommateurs et consommatrices pour des produits locaux et plus sains, en particulier des femmes qui jouent un rôle central dans l'alimentation des ménages.
- **Un ancrage territorial fort des produits, issus de chaînes de valeur locales**, renforçant la confiance des consommateurs et les dynamiques de « consommer local ».
- **Une bonne appréciation des produits** (goût, consistance), qui favorise leur adoption progressive par les consommateurs.

Faiblesses de leur intégration dans la filière

Faiblesses internes

- **Visibilité encore limitée des produits** notamment à cause d'un manque de standardisation des emballages et d'une identité marketing encore en phase de déploiement.
- **Des compétences marketing limitées** chez les transformateur-rices pour développer un discours de vente autour des atouts des céréales locales et de la production locale et agroécologique.

Faiblesses externes

- **Le changement d'échelle de la consommation de pain à base de mil et de maïs demeure difficile**, car ses usages alimentaires diffèrent de ceux de la baguette de blé. Cela souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation à ses atouts nutritionnels et à ses autres modes de consommation, afin de le promouvoir comme une alternative complémentaire et attractive à la baguette de blé.

Les avantages nutritionnels des céréales locales



Le mil présente une forte valeur nutritionnelle : riche en fibres et en fer, plus riche en acides aminés essentiels que le blé, à indice glycémique plus faible et sans gluten (à l'instar du maïs), il contribue à une meilleure qualité nutritionnelle de l'alimentation. Ces atouts sont d'ailleurs reconnus par les consommateurs : selon une enquête de satisfaction (2022), 73 % des consommateurs de pain de mil et de maïs citent la consistance et la qualité nutritive comme principale source de satisfaction.

4. Principaux enseignements pour la mise à l'échelle

L'expérience menée a permis de démontrer la pertinence d'un modèle de filière territorialisé reposant sur l'agroécologie, la transformation locale, la gouvernance collective et la structuration des acteurs économiques, pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, d'adaptation

aux changements climatique et de développement rural pérenne. Il a aussi permis de faire ressortir des leviers structurants, à la fois techniques, organisationnels, économiques et politiques, pour permettre la mise à l'échelle :

1. RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES DES ORGANISATIONS PAYSANNES POUR STRUCTURER ET RÉGULER DES FILIÈRES TERRITORIALISÉES

Les organisations paysannes ont joué un rôle central dans la structuration et la pérennisation des chaînes de valeur locales, à travers la mobilisation des acteurs et l'accompagnement technique et organisationnel tout au long de la filière. Leur légitimité auprès des populations rurales et leur capacité de mobilisation constituent un atout majeur pour diffuser les pratiques agroécologiques, organiser l'approvisionnement en matières premières et renforcer la cohésion entre les acteurs.

Dans une perspective de mise à l'échelle, il est donc essentiel de renforcer les capacités techniques, économiques et organisationnelles des organisations paysannes et de soutenir les dispositifs d'animation, avec une implication accrue des collectivités territoriales, s'inscrivant dans une dynamique nationale de territorialisation des politiques publiques.

2. DÉPLOYER DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION À GRANDE ÉCHELLE

Le développement de la filière repose également sur le renforcement des capacités techniques et économiques, de la production, à la transformation et à la commercialisation des produits.

a. Renforcer les capacités du conseil agricole public et des dispositifs d'animation des organisations paysannes à valoriser et essayer les innovations agroécologiques

La mise à l'échelle du modèle nécessite de renforcer les programmes de formation et d'accompagnement des exploitations familiales vers des pratiques agroécologiques basées sur les savoirs faire paysans : gestion durable de la fertilité des sols, diversification des cultures, production et sélection de semences paysannes, ou encore amélioration de la gestion économique des exploitations.

Cet effort doit également s'inscrire dans une politique agricole plus large en faveur de l'agroécologie, notamment à travers un accès facilité aux intrants organiques et à des financements adaptés, ainsi qu'une reconnaissance accrue du rôle pivot des femmes dans la durabilité des systèmes alimentaires, que ça soit au sein de l'EF, en tant que transformatrice, vendeuse ou consommatrice.

b. Déployer des programmes de formation à destination des boulangers et des femmes transformatrices

Pour démocratiser l'utilisation des farines de céréales locales, il est essentiel de diffuser la maîtrise des techniques d'incorporation et des compétences de gestion entrepreneuriales des transformateurs. Cela suppose notamment le développement de programmes de formation professionnelle, en particulier pour la boulangerie, en lien avec les institutions techniques spécialisées dans la transformation agroalimentaire.

Cet enjeu est d'autant plus important que le Sénégal dispose déjà d'un cadre réglementaire encourageant l'utilisation des céréales locales dans la panification. Le décret n°79-665 bis de 1979, réaffirmé par le décret n°2004-102, prévoit l'incorporation d'au moins 20% de farine de mil dans la fabrication du pain. Toutefois, ces dispositions n'ont jamais été

réellement appliquées, notamment en raison du manque de formation des boulangers. Le renforcement des dispositifs de formation apparaît ainsi comme une condition essentielle pour rendre ces décrets effectifs.

3. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE NATIONALE DE PROMOTION DES PRODUITS À BASE DE CÉRÉALES LOCALES, COMBINANT SENSIBILISATION ET ACHATS INSTITUTIONNELS

La transformation durable des habitudes alimentaires constitue un enjeu central. Elle passe notamment par une meilleure visibilité des produits et par le renforcement des stratégies de communication et de marketing autour des produits issus des céréales locales. Ces efforts doivent être accompagnés par l'État, notamment à travers des campagnes nationales de sensibilisation valorisant les qualités nutritionnelles des céréales locales.

Pour accélérer l'évolution des habitudes alimentaires et structurer durablement les marchés, ces actions devraient également s'appuyer sur la mise en place de politiques d'achats institutionnels. Cela permettrait de créer une demande stable, capable de tirer la production et de consolider les chaînes de valeur.

4. CRÉER UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL FAVORABLE

La mise à l'échelle de la filière dépend largement du cadre politique et institutionnel dans lequel elle s'inscrit. Elle suppose notamment de lever certains obstacles réglementaires, de faciliter l'accès des acteurs aux marchés et de mobiliser des ressources publiques pour accompagner durablement la structuration et le développement de la filière.

a. Adapter le cadre réglementaire aux réalités des acteurs de la filière

L'accès aux marchés formels reste un défi majeur pour de nombreux transformateurs artisanaux, notamment en raison des procédures d'obtention de l'autorisation de fabrication et de mise en vente (code FRA). Les démarches actuelles, centralisées, coûteuses et souvent calquées sur des standards industriels, sont peu adaptées aux réalités des petites unités de transformation. Dans ce contexte, une simplification et une décentralisation des procédures, accompagnées d'un renforcement de l'appui technique aux transformateurs, apparaissent nécessaires pour faciliter leur intégration dans les circuits formels de commercialisation.

b. Mettre en place des incitations économiques en faveur des céréales locales

Le développement des filières céréales locales nécessite de rééquilibrer la compétitivité avec le blé. Aujourd'hui, des impératifs de sécurité alimentaire conduisent régulièrement les autorités à adopter des mesures fiscales pour stabiliser le prix du pain, notamment à travers l'exonération de la TVA sur la farine de blé depuis 2021. La réintroduction progressive de cette TVA pourrait ainsi permettre de mobiliser des ressources fiscales significatives, qui pourraient être réinvesties dans le soutien aux filières céréales locales, notamment pour financer les infrastructures de transformation, les dispositifs de formation et les programmes d'accompagnement des acteurs économiques.

CONCLUSION

La mise à l'échelle de la filière céréales locales constitue une opportunité majeure pour renforcer la souveraineté alimentaire du Sénégal tout en dynamisant l'économie rurale. Faisant directement écho à la politique gouvernementale de promotion des coopératives agricoles communales, son extension à l'ensemble des 385 communes rurales pourrait permettre de créer ou de consolider près de 8 600 emplois, dont une part importante pour les femmes et les jeunes. Pour y parvenir, il est nécessaire de combiner renforcement

des compétences des acteurs, investissements dans les infrastructures de transformation, soutien aux organisations paysannes, développement des marchés et mise en place d'un environnement politique favorable.

En combinant investissements publics, mobilisation des organisations paysannes et engagement des partenaires techniques et financiers, **la valorisation des céréales locales pourrait ainsi devenir un moteur central de la souveraineté alimentaire du Sénégal.**

Le présent livret a été réalisé dans le cadre du projet 'Promotion de la Souveraineté Alimentaire par la Valorisation des Céréales Locales en Afrique de l'Ouest' avec le soutien de :

L'Agence Française de Développement

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale - Programme PAFAO (Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest)

La Third Millennium Foundation

La Fondation Agir Sa Vie

Le Label SOLIDEV de la Ville de Paris

Version numérique disponible sur www.sol-asso.fr. La reproduction de tout ou partie de ce livret est autorisée à la condition expresse de mentionner la source. Les données, idées et opinions présentées dans ce livret sont celles de FONGS-Action Paysanne et de SOL et ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence Française de Développement ni des autres partenaires du projet.



SOL

SOL

SOL est une association qui agit pour construire des modèles agricoles et alimentaires justes et durables, permettant aux paysannes et paysans de vivre dignement de leur travail, et garantissant à tous et toutes un accès à une alimentation saine.

Ses actions s'étendent sur 3 zones géographiques : France, Inde et Afrique de l'Ouest, et se structurent autour de 4 leviers :

- la construction et le soutien de projets développés avec des organisations locales
- la mise en relation d'acteurs et actrices du local à l'international
- la sensibilisation citoyenne à travers des outils pédagogiques et éducatifs, des festivals et des rencontres
- le dialogique avec les pouvoirs publics en lien avec les collectifs dont l'association est membre

Pour en savoir plus: <https://www.sol-asso.fr/>



FONGS-ACTION PAYSANNE

Créée à l'initiative de sept leaders d'associations paysannes, la FONGS-Action Paysanne est une organisation à vocation socio-économique sans but lucratif. Mouvement paysan autonome, elle compte plus de 120.000 membres actifs regroupés dans 34 associations, et touche plus de 2 millions de personnes, dont 65% de femmes, dans l'ensemble des régions du Sénégal. Son siège se trouve à Thiès d'où est assurée la coordination nationale de ses actions.

Œuvrant à la réhabilitation de l'identité et du statut paysans et le développement endogène des terroirs villageois, ses objectifs sont :

- le développement des capacités d'autonomie et la responsabilisation des structures paysannes membres
- la consolidation de la solidarité inter associative
- l'amélioration des conditions de vie des paysannes et paysans et le renforcement de leur rôle moteur dans le développement local
- la promotion des systèmes et modes de production durables et favorisant la sécurité alimentaire

Pour en savoir plus: <http://www.fongs.sn/>